



ASA AVALLON AUTO SPORT CHALLENGE 2018



Règlement

QUI ?

- Pout tout Pilote (Rallye, Rallye VHC, Course de Côte ou slalom) ou Copilote de l'ASA Avallon Auto Sport à jour de sa cotisation 2018.
- A condition **qu'un autocollant avec le logo de l'ASA** soit présent et visible **de chaque côté de la voiture de course** (1 pour le pilote, 1 pour le copilote) ou d'un **sticker lettrage « ASA AVALLON AUTO SPORT »** visible sur l'avant de la voiture, sinon les points vous seront retirés.
Pour obtenir les autocollants faire la demande par mail **vincent.avallonautosport@gmail.com**.
- Des contrôles seront faits au cours de l'année. En cas de non-respect des consignes, les résultats seront annulés sans vous prévenir.
- Challenge VHC :
 - Pour les Pilotes : les points seront basés sur le scratch sans distinction de groupe ni de classe
 - Pour les Copilotes : les points seront basés sur le scratch sans distinction de groupe ni de classe
- Challenge moderne :
 - Pour les Pilotes (Rallye, Course de Côte et Slalom) : les points seront basés sur le groupe et la classe
 - Pour les Copilotes : les points seront basés sur le groupe et la classe

QUAND ?

C'est à vous de nous envoyer vos classements en respectant la date ci-dessous :

Avant le 1 décembre 2018 (Si vous participez à une épreuve après cette date merci de prévenir à l'avance)

Nous ne tiendrons pas compte des résultats arrivés hors de la période ci-dessus, ceci pour éviter un coup de bourre à la dernière minute en décembre et permettre l'affichage provisoire sur notre site au 10 décembre 2018.

Vous êtes libre d'envoyer vos résultats tout au cours de la saison.... Ça fait gagner du temps et ça permet de faire vivre le site de l'ASA et aussi de savoir où vous vous situez.

COMMENT ?

Téléchargez depuis le site de l'ASA, www.avallon-auto-sport.com, la fiche à remplir afin d'inscrire vos résultats.

Envoyez cette fiche par courrier ou par mail.

Sans fiche les résultats ne seront pas pris en compte.

OÙ ?

Les résultats (Classement final définitif et liste des partants) avec votre nom surligné sont à faire parvenir, en respectant la date ci-dessus, par courrier ou par mail

Une photo de l'auto sera également envoyée pour vérifier la présence des autocollants réglementaires

Vincent VOIRIN – 4 Ter Route Nationale 6 – 89290 Augy

vincent.avallonautosport@gmail.com

QUOI ?

Les prix par challenge sont uniquement à valoir sur la licence et/ou cotisation (ou engagement pour les VHC) de l'année suivante. Aucun paiement en numéraire ne sera établi

Pilotes et Copilotes de Rallye ou côte ou slalom moderne A valoir sur le montant de la licence 2019	Place	Pilotes et Copilotes de rallye VHC
150 €	1 ^{er}	6 bouteilles de vin
100 €	2 ^{ème}	4 bouteilles de vin
80€	3 ^{ème}	3 bouteilles de vin
60€	4 ^{ème}	2 bouteilles de vin
50€	5 ^{ème}	1 bouteille de vin
40€	6 ^{ème}	
20€	7 ^{ème}	

MÉTHODE D'ATTRIBUTION DES POINTS

- Les points seront attribués de la façon suivante :

2018	Pilote de rallye ou côte ou slalom moderne Tous Copilotes		Pilote de Rallye VHC	Participation à l'une des 2 épreuves 2018 de l'ASA	Bonus de participation aux 2 épreuves 2018 de l'ASA
Ordre	Classement de l'épreuve basé sur			Pays Avallonnais ou Ronde de Quarré	Pays Avallonnais et Ronde de Quarré
	Groupe *	Classe**	Scratch		
1 ^{er}	3	12	15	+ 30	+10
2 ^{eme}	2	11	13		
3 ^{eme}	1	10	11		
4 ^{eme}		9	9		
5 ^{eme}		8	8		
6 ^{eme}		7	7		
7 ^{eme}		6	6		
8 ^{eme}		5	5		
9 ^{eme}		4	4		
10 ^{eme}		3	3		
+ 10 ^{eme} ou abandon		1	1		

(*) Si moins de 5 partants dans le groupe : 1 pour le 1er, 0 pour les suivants.

(**) Si moins de 3 partants dans la classe : attribution de la moitié des points.

- Des coefficients seront attribués suivant la course disputée :
 - x 1 : épreuve régionale
 - x 1,5 : épreuve nationale au coefficient 3
 - x 2 : épreuve nationale au coefficient 4 et Manche du championnat de France 1ère ou 2ème division
- Ne seront pris en compte que les résultats des 8 meilleures épreuves durant l'année civile 2016 (hors finales).
- Un bonus de 30 points sera attribué (une seule fois) à tous concurrents ayant participé à l'une des 2 épreuves organisée par l'ASA Avallon Auto Sport en 2018. 10 points supplémentaires seront attribués si le concurrent participe aux 2 épreuves
- Les prix ne sont pas cumulables en cas de participation à plusieurs challenges. Seul le prix le plus important sera remis.
- Le résultat définitif sera connu fin décembre 2018 et la remise des prix aura lieu lors de l'assemblée générale "2019". Vous recevrez l'invitation par mail.
- En cas d'ex-æquo dans le classement final, le départage se fera en tenant compte du nombre de places de 1er, 2ème, 3ème, etc., acquises à la classe.
- Les prix ne seront remis qu'aux personnes présentes lors de la cérémonie de remise des prix ou seront définitivement perdus et resteront la propriété de l'ASA, sauf cas de force majeure.

Bonne saison 2018